

# Agriculture & agroalimentaire

## Europe centrale & balte

(Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Slovaquie)

Une publication du SER de Varsovie  
N° 5 – Mai 2026

## Sommaire :

### A. ACTUALITES AGRICOLES :

#### Estonie :

- Soutien financier pour moderniser les petites exploitations agricoles

#### Lettonie :

- Nouveau ministre de l'Agriculture
- Incertitudes et crainte d'une crise
- Projet de développement de l'élevage de truites dans le golfe de Riga
- L'industrie de la tourbe vise à reconstituer ses stocks

#### Lituanie :

- Plus de 2,5 M€ pour renforcer la sécurité des élevages
- Un nouveau dispositif de prêts pour renforcer la stabilité financière des entreprises agricoles et aquacoles

#### Pologne :

- Le marché de la Corée du Sud ouvert aux produits laitiers polonais
- Echanges polono-ukrainiens
- 11<sup>ème</sup> réunion de la Commission intergouvernementale de coopération économique Pologne Ukraine
- Manifestation des agriculteurs
- Première rencontre entre les ministres polonais et hongrois de l'Agriculture
- Plan stratégique national pour la PAC : bilan à mi-parcours
- Terres agricoles de l'État sous protection jusqu'en 2036
- Prolongation des délais pour les demandes d'aides PAC
- Le projet POMOST comme levier d'action contre le gaspillage alimentaire
- Nouvelles exigences concernant les résidus de pesticides dans les aliments

#### République tchèque :

- Gels printaniers
- Situation des engrais
- Troisième mandat consécutif pour le président de la Chambre d'agriculture
- Filière du bœuf : la nouvelle stratégie vise à limiter l'exportation de bétail vivant et soutenir l'abattage et la transformation dans le pays

### Slovaquie :

- Soutien exceptionnel aux producteurs laitiers
- La Chambre d'agriculture conteste la proposition de supprimer les aides agricoles pour les retraités
- Les Slovaques consomment de plus en plus de produits alimentaires étrangers, entraînant des pertes pour l'État

### B. ACTUALITES SANITAIRES :

#### Pologne :

- Interdiction de certains aliments importés contenant des pesticides
- Grippe aviaire (IAHP) : 140 foyers en 2026
- Newcastle : 48 foyers en 2026
- Peste porcine africaine (PPA) : **1er foyer en élevage en 2026**, 1275 cas en faune sauvage
- Fièvre catarrhale ovine : 8 foyers en 2026

## A. ACTUALITES AGRICOLES :

### Estonie

#### ➤ Soutien financier pour moderniser les petites exploitations agricoles

Le ministre de l'agriculture a signé un règlement visant à renforcer la compétitivité et la sécurité de l'approvisionnement alimentaire en soutenant les petites exploitations agricoles.

Ce programme permet aux petits agriculteurs et aux nouveaux entrepreneurs du secteur de moderniser leurs équipements et infrastructures, afin d'améliorer l'efficacité de production et de garantir la viabilité des zones rurales.

Le soutien peut financer la construction de bâtiments agricoles (comme des serres ou des étables), ainsi que l'achat de machines, équipements ou plantations. Il couvre jusqu'à 85 % des coûts éligibles, avec un plafond de 100 000 € par bénéficiaire jusqu'en 2027.

Le budget total du programme s'élève à 21 M€ pour la période 2023–2027, financé en grande partie par l'UE et l'État estonien. Les demandes seront déposées en ligne à partir de juin via l'agence agricole estonienne.

### Lettonie

#### ➤ Nouveau ministre de l'Agriculture

Le Parlement letton a approuvé un nouveau gouvernement de coalition dirigé par Andris Kulbergs, chef de l'alliance centriste-conservatrice « United List ».

Ce nouveau cabinet officiellement nommé le 28 mai remplace le gouvernement de l'ancienne Première ministre Evika Siliņa, qui avait démissionné mi-mai après l'effondrement de sa coalition gouvernementale.

Le nouveau ministre de l'Agriculture est M. Uldis Augulis et ses objectifs portent principalement sur :

- le futur budget pluriannuel de l'UE ;
- les paiements de la PAC (PAC).

Il souhaite également défendre une égalité des aides directes versées aux agriculteurs lettons par rapport aux autres pays européens.

Parmi ses priorités figurent aussi :

- le maintien des aides aux agriculteurs dans le prochain budget national ;
- le financement des paiements d'intérêts et des assurances agricoles ;
- la question du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) de l'UE sur les engrais.

Enfin, le nouveau ministre prévoit aussi de travailler sur l'application des recommandations de la Cour des comptes concernant la gestion l'office national des forêts publiques.

### ➤ Incertitudes et crainte d'une crise

Le secteur agricole traverse une période difficile en raison de plusieurs facteurs économiques et géopolitiques. Le conflit au Proche-Orient et le blocage du détroit d'Ormuz ont provoqué une augmentation des prix des engrais minéraux de **30 à 60 %**. Si la saison actuelle est relativement préservée grâce aux stocks achetés l'année dernière, les plus grandes inquiétudes concernent les **semis d'automne et la saison prochaine**. De nombreux agriculteurs n'auront pas les moyens financiers d'acheter les engrais nécessaires. Pour s'adapter, environ **27 % des fermes abandonnent la culture du blé** au profit de légumineuses (pois, fèves), qui demandent moins d'engrais. Les producteurs de semences demandent un soutien financier de l'État pour encourager l'utilisation de semences certifiées et garantir la qualité des récoltes futures.

### ➤ Projet de développement de l'élevage de truites dans le golfe de Riga

L'industrie lettone de transformation du poisson demande au gouvernement de soutenir un projet d'élevage de truites dans le golfe de Riga. L'objectif est de réduire la dépendance aux importations, sécuriser l'approvisionnement et renforcer les exportations.

Selon le secteur, ce projet permettrait de stabiliser les coûts, d'améliorer la disponibilité des matières premières et de développer la production à plus forte valeur ajoutée. Il s'inscrit aussi dans la stratégie européenne de développement de l'aquaculture durable.

L'Union des industries piscicoles souligne que ce projet est essentiel pour la croissance du secteur, qui vise une forte hausse de son chiffre d'affaires dans les prochaines années.

### ➤ L'industrie de la tourbe vise à reconstituer ses stocks

Les producteurs lettons de tourbe prévoient cette année d'augmenter leur production afin de reconstituer les stocks épuisés lors de la saison précédente, particulièrement difficile. Selon l'Association lettone de la tourbe, la saison actuelle démarre de manière favorable grâce à des conditions météorologiques sèches et venteuses, permettant un bon séchage et une extraction efficace. Certaines entreprises ont déjà atteint 25 à 30 % de leurs objectifs annuels.

Cependant, le secteur reste fragilisé par la hausse des coûts, notamment du carburant et de la logistique, dont les prix ont fortement augmenté ces dernières années. Cette situation a aussi contribué à une baisse de la demande sur certains marchés d'exportation.

Les prix de la tourbe ont récemment baissé après une forte hausse, mais les coûts de production restent élevés et devraient continuer à augmenter. L'industrie reste donc dépendante des conditions météorologiques et du contexte géopolitique.

Malgré ces difficultés, la tourbe demeure un matériau essentiel, notamment dans l'horticulture et la production de plants forestiers, où elle est largement utilisée comme substrat de culture.

## Lituanie

### ➤ Plus de 2,5 M€ pour renforcer la sécurité des élevages

Le ministère de l'Agriculture annonce plus de 2,5 M€ d'aides destinées à renforcer la biosécurité des exploitations d'élevage. Cette initiative vise à protéger les animaux contre les maladies contagieuses et à réduire les risques économiques liés aux épidémies. Les agriculteurs peuvent déposer leurs demandes entre le 4 mai et le 30 juin dans le cadre du plan stratégique agricole 2023-2027 financé par l'UE.

Les aides concernent notamment :

- l'installation de clôtures, portails et systèmes de contrôle d'accès ;
- les rampes de chargement et déchargement des animaux ;
- les passages fermés entre bâtiments ;
- les équipements de traitement thermique des aliments ;
- les installations pour le stockage des carcasses ;
- les équipements de lavage et séchage des vêtements et chaussures de travail.

Le financement peut couvrir jusqu'à 80 % des dépenses éligibles.

Les petites exploitations (jusqu'à 20 unités de bétail) peuvent recevoir jusqu'à 4 000 €, tandis que les plus grandes exploitations peuvent obtenir jusqu'à 100 000 €, voire 300 000 € pour certains équipements mobiles. Sur toute la période 2023-2027, une même exploitation ne pourra pas recevoir plus de 600 000 €.

### ➤ Un nouveau dispositif de prêts pour renforcer la stabilité financière des entreprises agricoles et aquacoles

Le ministère de l'Agriculture a lancé un nouveau dispositif de prêts destiné à renforcer la stabilité financière des entreprises agricoles et aquacoles. Ce programme accepte les demandes depuis le 4 mai.

Un budget total de 40 M€ est prévu :

- 25 M€ pour des prêts préférentiels destinés aux entreprises touchées par des catastrophes naturelles ou des perturbations du marché ;
- 15 M€ pour des prêts accordés aux entreprises ne pouvant pas obtenir de financement auprès des banques classiques.

Les aides s'adressent aux producteurs agricoles et aquacoles ainsi qu'aux entreprises transformant et commercialisant leurs propres produits.

Les prêts pourront être utilisés pour :

- augmenter le fonds de roulement ;
- acheter des actifs biologiques ;
- couvrir les dépenses d'électricité, de gaz, de location ou de salaires ;
- rembourser les intérêts d'anciens projets d'investissement.

Les montants des prêts varieront de 10 000 à 250 000 € pour les prêts préférentiels et jusqu'à 500 000 € pour les prêts au tarif ILTE (Banque Nationale de Développement). La durée maximale de remboursement sera de 36 mois.

Les prêts préférentiels bénéficieront d'un taux fixe de 2 à 2,5 % et ne nécessiteront pas de garantie.

## **Pologne :**

### **➤ Le marché de la Corée du Sud ouvert aux produits laitiers polonais :**

Le marché sud-coréen a ouvert ses portes pour de nouveaux produits laitiers polonais à partir du 26 mai 2026. Cette décision est considérée comme un succès des négociations menées par le gouvernement polonais.

Le ministre de l'Agriculture a souligné que la Corée du Sud est un marché exigeant mais très prometteur pour les producteurs polonais. Grâce à une visite officielle d'une délégation gouvernementale en Corée et à des accords vétérinaires, les entreprises polonaises bénéficient désormais de nouvelles possibilités d'exportation.

Les produits désormais autorisés à l'exportation vers ce pays comprennent :

- le lait infantile ;
- le lait concentré ;
- la crème, y compris UHT ;
- le lactose ;
- les produits à base de protéines de lait hydrolysées ;
- le babeurre ;
- les laits hydrolysés.

Cette ouverture du marché fait suite à un audit positif du secteur laitier polonais réalisé par des inspecteurs coréens en décembre 2025, ainsi qu'aux efforts du ministère de l'Agriculture, de l'Inspection vétérinaire et du ministère des Affaires étrangères.

La Corée du Sud est devenue un marché clé pour les exportateurs agroalimentaires polonais. En 2025, les exportations polonaises de produits agroalimentaires vers ce pays ont atteint près de 110 M€, dont un tiers provenait du lait UHT.

### **➤ Echanges polono-ukrainiens**

Le 19 mai, la vice-ministre polonaise de l'Agriculture, Małgorzata Gromadzka, a mené des discussions avec le vice-ministre ukrainien de l'Économie, de l'Environnement et de l'Agriculture, Denys Baszłyk, ainsi qu'avec des représentants des organisations professionnelles polonaises et ukrainiennes. Ensemble, ils ont tenté de répondre aux principales questions et aux défis auxquels le secteur agricole est confronté des deux côtés de la frontière.

Les échanges ont porté principalement sur les relations entre la Pologne et l'Ukraine, notamment sur les échanges commerciaux actuels ainsi que sur la situation de l'agriculture ukrainienne dans le contexte de la guerre.

## ➤ 11ème réunion de la Commission intergouvernementale de coopération économique Pologne Ukraine

Le vice-ministre polonais de l'Agriculture, Jacek Czerniak, s'est rendu à Kiev les 21 et 22 mai 2026 pour participer à la 11<sup>e</sup> réunion de la Commission intergouvernementale de coopération économique. Les discussions ont porté principalement sur la coopération agricole entre les deux pays.

Les deux parties ont abordé plusieurs sujets clés, notamment l'amélioration de l'accès des produits agroalimentaires polonais au marché ukrainien, ainsi que l'harmonisation des normes ukrainiennes avec celles de l'UE. Cela concerne en particulier la sécurité alimentaire, les résidus de pesticides, le bien-être animal et les maladies animales comme la peste porcine africaine et la maladie de la langue bleue.

Les échanges ont également porté sur la concurrence équitable, la protection de l'environnement, le climat et les droits des travailleurs, dans le contexte du rapprochement de l'Ukraine avec l'UE. La Pologne a aussi réaffirmé son soutien technique à l'Ukraine dans ses réformes agricoles, notamment via des programmes de formation pour l'administration agricole.

**Le commerce agroalimentaire entre les deux pays est en forte croissance : en 2025, les exportations polonaises vers l'Ukraine ont atteint 1,176 Mds€, en hausse de 23 % sur un an.**

## ➤ Manifestation : les agriculteurs dénoncent la politique climatique de l'UE et la hausse des coûts de production

Le syndicat Solidarnosc a organisé une grande manifestation contre la politique du Gouvernement le 20 mai à Varsovie. La branche agricole du syndicat a dénoncé les réglementations climatiques de l'Union européenne, qu'ils jugent responsables de la crise croissante dans l'agriculture et de la détérioration de la situation économique des exploitations.

Les organisateurs et les députés de l'opposition qui soutenaient le mouvement ont affirmé que les difficultés touchaient aussi d'autres secteurs, comme le transport, l'industrie, la construction et la chimie, en raison de la hausse des coûts, de la baisse de rentabilité et des pressions réglementaires.

Les agriculteurs ont critiqué particulièrement le Pacte vert et l'importation de produits alimentaires étrangers, accusés de fragiliser la compétitivité des producteurs polonais. Ils ont également signalé des problèmes de vente des récoltes, notamment pour les légumes et les céréales, certains produits étant même détruits faute d'acheteurs.

La manifestation a aussi pris une dimension politique : devant le Palais présidentiel, le chef de cabinet du Président Karol Nawrocki a remercié les syndicalistes et souligné que leur mobilisation avait contribué à l'élection du président.

## ➤ Première rencontre entre ministres polonais et hongrois de l'Agriculture

A l'occasion de la visite officielle en Pologne du Premier ministre hongrois Péter Magyar, le ministre polonais de l'Agriculture Stefan Krajewski a rencontré pour la première fois son homologue hongrois, M. Szabolcs Bóna.

Les discussions ont principalement porté sur l'avenir de la PAC de l'UE après 2027, la sécurité alimentaire et la coopération agricole entre la Pologne et la Hongrie. Les ministres ont souligné l'importance de maintenir une politique agricole européenne forte et financée suffisamment afin de soutenir les agriculteurs face aux crises économiques, climatiques et géopolitiques. Ils ont également évoqué le soutien aux jeunes agriculteurs, le développement des zones rurales, la modernisation des exploitations agricoles et le renforcement de la position des agriculteurs dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire.

Les échanges ont aussi concerné la sécurité alimentaire, les conditions de concurrence pour les producteurs européens ainsi que l'impact potentiel de l'accord UE-Mercosur sur le secteur agroalimentaire européen. Les deux pays ont réaffirmé leur volonté de coopérer étroitement au sein de l'UE et du Groupe de Visegrád. La Hongrie demeure un partenaire commercial important de la Pologne dans le secteur agroalimentaire. En 2025, la valeur des exportations agroalimentaires polonaises vers la Hongrie a dépassé 1,5 Mds €, ce qui représente près de 3 % des exportations agricoles totales de la Pologne. La balance commerciale était positive pour la Pologne. Parmi les principaux produits exportés vers le marché hongrois figurent notamment les produits de boulangerie et de pâtisserie, la viande de volaille et de porc, les produits laitiers ainsi que les produits alimentaires transformés.

### ➤ **Plan stratégique national pour la PAC : bilan à mi-parcours**

La mise en œuvre du Plan stratégique de la PAC 2023-2027 atteint sa 4<sup>ème</sup> année et environ la moitié des objectifs budgétaires sont déjà engagés ou réalisés. Plus de 13,2 millions de demandes ont été déposées et 53,4 % des fonds ont été contractualisés, dont près de la moitié déjà versés aux bénéficiaires.

Au total, environ 10,5 Mds € (45 Mds PLN) ont été distribués en paiements directs et aides sectorielles, ainsi que 8,2 Mds € pour le développement des zones rurales. Le programme couvre environ 80 mesures, visant à soutenir la compétitivité de l'agriculture, la sécurité alimentaire et l'adaptation aux enjeux climatiques.

Les résultats montrent une forte activité : des millions de demandes pour les paiements directs, des milliers de contrats signés dans les secteurs agricoles, un soutien à plus de 5 000 jeunes agriculteurs et la formation de 32 000 personnes. Le programme contribue aussi à la modernisation des exploitations et à l'amélioration des structures agricoles.

Le ministère de l'Agriculture souligne un avancement solide du plan, avec des effets concrets sur le secteur agricole et le développement rural.

### ➤ **Terres agricoles de l'État sous protection jusqu'en 2036**

Le 30 avril 2026, la Loi du 23 janvier 2026 entre en vigueur, confirmant officiellement **la prolongation du dispositif de protection des terres agricoles de l'État en Pologne**. Cette loi prolonge jusqu'en 2036 la suspension de la vente des terres agricoles publiques. Ainsi, ces terrains restent principalement exploités via le bail, considéré comme la solution la plus favorable pour les agriculteurs.

L'objectif principal est de soutenir les exploitations familiales, d'éviter la spéculation foncière et de garantir que les terres servent prioritairement à l'agriculture nationale, comme le souligne le ministre de l'Agriculture.

La réforme introduit aussi des simplifications administratives : les terres jusqu'à 5 hectares peuvent être transférées sans autorisation ministérielle, ce qui accélère l'agrandissement des exploitations. En revanche, les terrains plus grands restent soumis à un contrôle de l'État.

Cette solution répond aussi aux demandes des agriculteurs, qui considèrent depuis des années la location comme la forme d'accès à la terre la plus sûre et la plus accessible, sans devoir supporter des coûts élevés d'achat.

A titre informatif, en 2025, l'Office national du soutien à l'agriculture (KOWR), qui est le gestionnaire des terres d'Etat, a loué au total 65 000 ha, soit 50 % de plus qu'en 2024 et 2,5 fois plus qu'en 2023. La majorité a été louée à des agriculteurs pour agrandir leurs exploitations familiales ainsi qu'à des sociétés du KOWR afin de renforcer leur potentiel de production. **Au 31 décembre 2025 la superficie totale des terres en location dépassait 1,04 Mha.**

### ➤ Prolongation des délais pour les demandes d'aides PAC

Le ministre de l'Agriculture a annoncé la prolongation des délais pour le dépôt des demandes de paiements directs et d'aides liées aux surfaces agricoles. Les agriculteurs pourront soumettre leurs demandes jusqu'au 1er juin 2026, et les modifications des dossiers déjà déposés jusqu'au 16 juin 2026.

Les demandes pourront encore être acceptées après cette date, pendant 25 jours calendaires supplémentaires, mais chaque jour ouvrable de retard entraînera une réduction de 1 % du montant de l'aide.

La décision a été prise en raison des conditions météorologiques et des besoins exprimés par les agriculteurs. Le dépôt des dossiers se fera via la plateforme électronique déjà utilisée par environ 349 000 agriculteurs.

Par ailleurs, le délai pour les demandes liées au Plan national de relance (PNRR) est prolongé jusqu'au 15 juin 2026, et le plafond de financement pour les investissements environnementaux et climatiques a été augmenté, permettant de soutenir environ 7 000 demandes supplémentaires.

### ➤ Le projet POMOST comme un levier d'action contre le gaspillage alimentaire

Le gaspillage alimentaire reste un problème majeur en Pologne, malgré une prise de conscience croissante au niveau national. Chaque année, une quantité importante de nourriture est perdue à différentes étapes de la chaîne d'approvisionnement, de la production agricole jusqu'aux ménages. Cette situation entraîne non seulement des pertes économiques, mais aussi des impacts environnementaux significatifs (émissions de gaz à effet de serre, gaspillage des ressources naturelles) et des enjeux sociaux liés à l'accès à l'alimentation.

C'est dans ce contexte que le Ministère de l'agriculture met en œuvre le projet POMOST, visant à proposer des solutions concrètes et applicables pour limiter ces

pertes. Il prévoit le développement et la mise en œuvre d'outils pratiques, de recommandations et de procédures destinés aux producteurs, aux entreprises, aux institutions et aux consommateurs. Il est réalisé en partenariat entre l'administration publique, des universités et des organisations sociales (Fédération des Banques Alimentaires de Pologne), afin de combiner expertise scientifique, expérience de terrain et capacité d'action.

### ➤ **Nouvelles exigences concernant les résidus de pesticides dans les aliments**

Le Gouvernement introduit une nouvelle réglementation concernant les limites maximales de résidus de produits phytopharmaceutiques dans les denrées alimentaires. Le règlement publié le 7 mai 2026, vise à renforcer la sécurité des consommateurs et à garantir des conditions de concurrence équitables sur le marché.

Les nouvelles règles, élaborées par le ministère de l'Agriculture et ainsi que par le ministère de la Santé, permettent d'imposer des exigences spécifiques aux produits alimentaires en cas de risque pour la santé. Dans certains cas, une règle de « tolérance zéro » s'applique pour les résidus détectables de certaines substances telles que le thiophanate-méthyle, le carbendazime, le bénomyl et le glufosinate.

L'objectif est de protéger la santé publique, en particulier celle des enfants, des femmes enceintes et des personnes vulnérables, ainsi que d'assurer une concurrence équitable. La Pologne souhaite également limiter l'importation d'aliments contenant des substances interdites dans l'UE. Des mesures similaires ont déjà été prises, notamment en France.

Les dispositions sont temporaires et s'appliqueront pendant 12 mois ou jusqu'à l'adoption de règles par l'UE.

## **République tchèque**

### ➤ **Gels printaniers**

Le ministère de l'Agriculture a estimé les dégâts causés par les gelées printanières aux vergers à 1,6 Md CZK (~65 M €). Les zones les plus touchées comprennent la Bohême centrale et orientale, mais aussi certaines parties de la Moravie. La récolte, estimée à 70 000 tonnes de fruits, devrait être inférieure de 51 % à la moyenne des cinq dernières années. Le ministre Šebestýán a demandé à la Commission européenne d'activer le soutien financier de la réserve agricole et espère que cette aide couvrira au moins un quart des dégâts. Les récoltes fruitières de 2026 risquent d'être les deuxièmes plus faibles après 2024, cette année la récolte fruitière avait chuté à un tiers de la moyenne en étant la plus faible depuis 100 ans. La Tchéquie compte environ 750 exploitations d'arbres fruitiers.

### ➤ **Situation dans le secteur des engrais**

Une enquête menée auprès de 121 membres de l'Association agricole tchèque a révélé que l'impact total de la hausse des prix des engrais ne s'est pas encore fait pleinement sentir, car la plupart des agriculteurs avaient déjà acheté leurs stocks pour le

printemps et près de la moitié n'a pas encore acheté d'engrais aux nouveaux prix plus élevés. Bien qu'ils aient encore des stocks, environ les trois quarts d'entre eux envisagent de réduire les doses d'engrais, ce qui se traduirait par des rendements plus faibles. Parallèlement, l'augmentation du prix des engrais et du diesel augmente d'un cinquième les coûts pour les agriculteurs.

### ➤ **3<sup>ème</sup> mandat consécutif pour le président de la Chambre d'agriculture**

Le Président de la Chambre d'agriculture depuis 2020, Jan Doležal a été reconduit pour un 3<sup>ème</sup> mandat de trois ans, avec le soutien des membres représentant plus de 80 % de la production agricole nationale.

À cette occasion, il a alerté sur la situation difficile de l'agriculture tchèque, marquée par la hausse des coûts de production et la faiblesse des prix des matières premières. Selon lui, sans intervention de l'État, cette situation pourrait fragiliser la sécurité alimentaire et accentuer les tensions dans les zones rurales. Il veut se concentrer sur la compétitivité du secteur, sa stabilisation, ainsi que sur la défense de conditions équitables au sein de l'UE et le renforcement du rôle des agriculteurs dans l'économie et la société.

### ➤ **Filière du bœuf : la nouvelle stratégie vise à limiter l'exportation de bétail vivant et soutenir l'abattage et la transformation dans le pays**

Le pays compte près de 1,4 M de têtes de bétail et son autosuffisance en viande bovine dépasse depuis longtemps 120 %. Pourtant, une part significative de la production est exportée sous forme d'animaux vivants (près de 274 000 têtes de bétail en 2025), tandis que de grandes quantités de viande bovine traitée sont importées. La nouvelle stratégie pour le développement du secteur bovin a pour objectif de renforcer la transformation de la viande en Tchéquie, d'augmenter la valeur ajoutée pour les éleveurs domestiques, de réduire la dépendance vis-à-vis des importations et d'assurer un avenir stable pour la filière. L'agriculture biologique et l'élevage en pâturage sont également une partie importante de la stratégie ainsi que le développement des capacités clés de transformation. Le ministre de l'agriculture a annoncé vouloir ouvrir les négociations avec les chaînes de distribution pour une meilleure représentation du **bœuf** tchèque sur les rayons.

## **Slovaquie**

### ➤ **Soutien exceptionnel aux producteurs laitiers**

En 2026, les éleveurs laitiers recevront une augmentation exceptionnelle de soutien financier, portant le total à 35,6 M€, soit une hausse de 7,7 M€ par rapport aux années précédentes. Ce soutien, lié à la production de lait, représente environ 352,73 € par vache laitière.

Le ministre de l'Agriculture souligne qu'il s'agit d'une aide importante face à la crise du secteur laitier et à la baisse des prix d'achat du lait. Ce dispositif est l'un des plus élevés de l'UE.

Le paiement sera versé aux agriculteurs ayant des vaches laitières productives, avec des contrôles effectués par l'agence agricole pour vérifier les conditions d'éligibilité. Les premiers versements sous forme d'avances sont prévus à l'automne.

Les autorités encouragent également la consommation de produits laitiers nationaux afin de soutenir le secteur agricole local et maintenir la production.

➤ **La Chambre d'agriculture conteste la proposition de supprimer les aides agricoles pour les retraités**

Le retrait des aides agricoles aux agriculteurs à l'âge de la retraite et percevant une pension proposée par la Commission européenne dans le cadre de la future PAC après 2027 pour favoriser le renouvellement des générations dans l'agriculture européenne est contestée par la Chambre d'agriculture slovaque.

Cette mesure pourrait concerner environ 4 000 exploitations du pays, soit près d'un quart des fermes du pays, selon les estimations basées sur les données d'Eurostat.

La Chambre d'agriculture (SPPK) s'oppose fermement à cette proposition, estimant qu'elle est discriminatoire et qu'elle pénalise des agriculteurs qui restent actifs malgré leur âge. Elle souligne aussi que de nombreux exploitants âgés assurent encore la production et l'emploi dans les zones rurales et cette réforme pourrait fragiliser les exploitations sans résoudre le problème du renouvellement générationnel, et risque même de provoquer des transferts artificiels de fermes pour contourner la règle.

➤ **Les Slovaques consomment de plus en plus de produits alimentaires étrangers, entraînant des pertes pour l'État**

Selon une enquête réalisée par l'agence MNForce pour l'Association of Modern Benefits, la hausse des prix et les difficultés économiques modifient fortement les habitudes alimentaires des ménages. Plus de la moitié des personnes interrogées (55 %) déclarent avoir réduit la qualité de leur alimentation. Près de 80 % des habitants des régions frontalières achètent désormais de la nourriture à l'étranger au moins une fois par mois, principalement en Pologne, en République tchèque et en Autriche. Ces achats sont motivés par des prix plus bas ou une meilleure qualité des produits.

Ce phénomène a un impact important sur l'économie nationale : les Slovaques dépensent environ 670 M€ par an à l'étranger pour leurs courses, ce qui entraîne une perte estimée à 120 M€ de recettes de TVA pour l'État.

L'étude révèle aussi une dégradation des habitudes alimentaires : certains ménages réduisent les sorties au restaurant, privilégient les produits les moins chers, et une partie de la population affirme ne plus pouvoir se permettre une alimentation variée, voire sauter des repas.

Les produits les plus achetés à l'étranger sont le lait et les produits laitiers, suivis de la viande et des produits de boulangerie.

## **B. ACTUALITES SANITAIRES :**

### **Pologne :**

#### ➤ **Interdiction de certains aliments importés contenant des pesticides**

Le ministre de l'Agriculture, comme son homologue français auparavant, a décidé d'interdire temporairement l'importation de fruits et légumes contenant des traces de quatre pesticides interdits dans l'UE. Le règlement a été publié le 7 mai 2026 et vise à faire pression sur la Commission européenne pour qu'elle applique ces interdictions à l'échelle de l'UE.

Des limites maximales de résidus pour les substances comme le thiophanate-méthyl, le carbendazime, le bénomyl et le glufosinate sont désormais fixées pour une liste de produits agricoles, fruits, légumes et céréales notamment. L'objectif officiel est de protéger les agriculteurs polonais contre une concurrence jugée déloyale de pays tiers.

Cette décision intervient dans un contexte politique sensible, notamment lié à l'entrée en application provisoire de l'accord UE-Mercosur. Comme en France, les restrictions restent limitées à certains produits (souvent des fruits tropicaux comme les mangues ou les papayes) et ne constituent pas une interdiction générale des importations.

#### ➤ **Grippe aviaire (IAHP) : 140 foyers en 2026**

Au 19 mai, 140 foyers ont été confirmés, dont le dernier dans un élevage commercial de 65218 dindes dans la région de Grande Pologne.

#### ➤ **Peste porcine africaine : 1er foyer en élevage en 2026, 1275 cas en faune sauvage en 2026**

Le premier foyer de la PPA en élevage en 2026 a été identifié dans une ferme de 21 390 porcs, dans la région de Poméranie occidentale à 100 km de la frontière allemande. Au 22 mai, 1275 cas ont été recensés en faune sauvage.

#### ➤ **Maladie de Newcastle : 48 foyers en 2026**

Le dernier foyer identifié le 13 mai est dans un élevage commercial de 12 517 poulets dans la région de Grande Pologne.

#### ➤ **Fièvre catarrhale ovine : 8 foyers en 2026**

Les deux derniers cas ont été confirmés le 10 mars dans la région de Grande Pologne et en Varmie-Mazurie.